

## Les vols violents : un ordre de grandeur constant

Les enquêtes régionales et locales menées depuis le commencement du XXI<sup>ème</sup> siècle ont révélé qu'une importante proportion des agressions se trouvaient être en fait des vols violents. Il se trouve en effet – et il a été plusieurs fois vérifié – que spontanément les enquêtés placent les vols violents parmi les agressions plutôt que parmi les vols.

La question est d'importance : il est souvent avancé que la baisse des vols et cambriolages serait, au moins partiellement, compensée par une croissance de ces appropriations violentes. Une meilleure protection des logements contre l'intrusion, et des véhicules contre le vol entraînerait un déplacement de l'activité prédatrice : le moyen le plus facile de s'emparer des biens convoités – par exemple un téléphone portable – consiste à l'arracher à celui qui se déplace avec.

Les neuf premières enquêtes nationales de l'INSEE ne contenaient aucune information sur cette victimation. On a ajouté dans les deux dernières EPCVM une interrogation analogue à celle contenue dans les enquêtes régionales : *lors de cette dernière agression, s'agissait-il de... vol avec violence ?* Le dispositif a été modifié dans les CVS sur deux points : un module autonome est désormais consacré aux vols violents et la formulation de la question explicite que la violence peut être physique ou verbale : *avez-vous été personnellement victime d'un vol ou d'une tentative de vol avec violence physique ou menace ?*

Tableau 1: Vols violents, 2003-2018

	% de victimes de vols violents dans la population (prévalence)	nombre moyen de vols par victime (multivictimation)	% de vols dans la population (incidence)
EPCV 2003-04	0,82	1,56	1,28
EPCV 2004-05	0,76	1,52	1,16
CVS 2005-06	0,98	1,34	1,32
CVS 2006-07	1,05	1,45	1,52
CVS 2007-08	0,75	1,36	1,02
CVS 2008-09	0,93	1,44	1,34
CVS 2009-10	1,01	1,20	1,21
CVS 2010-11	0,84	1,36	1,15
CVS 2011-12	1,13	1,16	1,31
CVS 2012-13	1,33	1,20	1,60
CVS 2013-14	0,86	1,31	1,12
CVS 2014-15	0,92	1,16	1,07
CVS 2015-16	0,71	1,20	0,85
CVS 2016-17	0,75	1,14	0,85
CVS 2017-18	0,71	1,20	0,85

Source : INSEE

champ : France métropolitaine

Les valeurs entre crochets représentent les bornes des intervalles de confiance et celle qui précède les crochets la valeur à mi-chemin.

Le tableau 1 n'indique pas de tendance très nette. En outre, les résultats nationaux sont très en dessous de ceux recueillis dans les enquêtes régionales ou locales, malgré la fourchette très large de taux que ces dernières présentent (tableau 2)

Tableau 2: Vols violents, prévalence dans les enquêtes régionales et locales (%)

Île-de-France 1999-2000	2,57
Île-de-France 2001-02	2,48
Île-de-France 2003-04	2,19
Île-de-France 2005-06	2,57
Île-de-France 2007-08	2,43
Île-de-France 2009-10	2,38
Île-de-France 2011-12	2,37
Île-de-France 2013-14	3,05

Île-de-France 2015-16	2,13
Île-de-France 2017-18	2,77
Aubervilliers 2003-04	4,83
Aulnay-sous-Bois 2003-04	4,10
Gonesse 2003-04	2,49
Saint-Denis 2003-04	6,55
Grand Lyon 2003-04	1,76

Sources : IPR, CESDIP

champ : variable suivant les enquêtes

Cette différence ne vient-elle pas du caractère très urbain des zones concernées par les enquêtes régionales et locales ? Dans les enquêtes nationales, les vols violents sont effectivement plus répandus dans les grandes villes, toutefois les taux observés pour les grandes unités urbaines restent clairement inférieurs à ceux relevés dans les enquêtes régionales et locales.

Autre hypothèse, les différences de prévalences des vols violents entre enquêtes nationales et enquêtes locales s'expliqueraient par une moindre prise en compte dans les premières des simples tentatives. À la seule exception de Saint-Denis, la part des tentatives apparaît, en effet, plus élevée dans les enquêtes régionales et locales que dans les CVS. Est-ce pour cela que les scores subnationaux sont supérieurs à ceux observés dans les enquêtes de l'INSEE ?

Il est donc finalement possible que les enquêtes nationales sous-estiment l'importance des vols violents.

Tableau 3: Vols violents, enquêtes et statistiques de police, en milliers – 2003-2018

	nombre estimé de vols violents selon les enquêtes (incidence)	nombre estimé de vols violents avec dépôt de plainte selon les enquêtes (incidence apparente)	statistiques policières
EPCV 2003-04	618 [537-699]	328 [285-371]	251
EPCV 2004-05	565 [489-641]	320 [277-363]	252
CVS 2005-06	655 [557-752]	295 [251-339]	261
CVS 2006-07	757 [647-867]	362 [310-415]	251
CVS 2007-08	516 [427-605]	160 [132-187]	229
CVS 2008-09	669 [564-774]	269 [227-311]	226
CVS 2009-10	608 [518-699]	256 [218-294]	240
CVS 2010-11	580 [486-675]	258 [216-300]	250
CVS 2011-12	673 [571-775]	289 [245-333]	253
CVS 2012-13	817 [707-926]	365 [316-414]	257
CVS 2013-14	577 [480-675]	260 [216-304]	250
CVS 2014-15	549 [459-639]	220 [184-256]	234
CVS 2015-16	437 [353-521]	207 [168-247]	222
CVS 2016-17	441 [360-523]	182 [149-216]	214
CVS 2017-18	444 [350-538]	160 [126-193]	203

Source : INSEE

champ : France métropolitaine

Les valeurs entre crochets représentent les bornes des intervalles de confiance et celle qui précède les crochets la valeur à mi-chemin.

La comparaison avec les données policières<sup>1</sup> laisse surtout voir une distance assez inattendue entre les ordres de grandeur des deux sources : on imaginerait facilement un renvoi systématique à la police ou à la gendarmerie ; il n'en est rien, probablement parce que, sous le label global de vol violent, se rangent des victimations très hétérogènes, de l'agression caractérisée

<sup>1</sup> On a retenu dans les index 4 (tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols), 8 (prises d'otage à l'occasion de vols), 11 (menaces ou chantages pour extorsion de fonds), 18 (vols à main armée contre des particuliers à leur domicile), 19 (autres vols à main armée), 21 (vols avec arme blanche contre des particuliers à leurs domicile), 22 (autres vols avec arme blanche), 24 (vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile), 25 (vols violents contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public), 26 (vols violents sans arme contre d'autres victimes).

d'une vieille dame au racket entre lycéens, qui n'entraînent pas toutes un renvoi systématique<sup>2</sup>. En tous cas, les deux sources sont assez bien corrélées (0,74). La corrélation entre données policières et estimés d'incidence apparente est encore meilleure (0,83).

## Références

ROBERT, PH., ZAUBERMAN, R., 2013, Profils de victimation. Une palette de scènes sociales. In Kuhn, André et al. (eds) *Kriminologie, Kriminalpolitik und Strafrecht aus internationaler Perspektive. Festschrift für Martin Killias zum 65t. Geburtstag/ Criminologie, politique criminelle et droit pénal dans une perspective internationale. Mélanges en l'honneur de Martin Killias à l'occasion de son 65e anniversaire/ Criminology, Criminal Policy and Criminal Law in an International Perspective. Essays in honour of martin Killias on the occasion of his 65th birthday*, Berne, Stämpfli, 395-410.

---

<sup>2</sup> Cette hétérogénéité apparaît clairement lorsqu'on construit des profils de victimations : Robert, Zauberman, 2013.